

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**DEPARTEMENT
DU MORBIHAN****Séance du jeudi 06 novembre 2025****COMMUNE DE
LES FOUGERETS**

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi 06 novembre à 19h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur CHESNAIS Yannick.

Date de convocation du Conseil Municipal le 29 octobre 2025.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

Absentes excusées : Marie-Pierre CLAINCHARD, Florent VILLET

Pouvoirs : Marie-Pierre CLAINCHARD donne pouvoir à Béatrice BAGOT, Florent VILLET donne pouvoir à Gaëtan JAMET

Secrétaire de séance : Véronique LHOMME

2025-11-06-10 Vœu proposé par Monsieur le Maire**Objet : Téléphonie et Internet : les élus dénoncent l'inaction face à une situation devenue intolérable**

Depuis la fin du mois août, la commune de Les Fougerêts subit une nouvelle coupure totale du réseau téléphonique fixe. Sur les deux dernières années, cinq vols de câbles ont été commis au même endroit, privant durant de nombreux mois la population de tout moyen de communication.

Malgré les échanges réguliers avec l'opérateur Orange et les courriers adressés à la préfecture du Morbihan, à la Région Bretagne en charge du déploiement de la fibre optique et aux Ministères concernés, aucune réponse concrète n'a été apportée à ce jour. Cette absence de réaction nourrit un profond sentiment d'abandon du monde rural. Les élus et la population ne peuvent accepter plus longtemps que les services essentiels de communication soient interrompus pendant des semaines, voire des mois, sans information ni solution durable.

« Comment comprendre qu'en 2025, il soit encore possible qu'un même tronçon de câble soit dérobé à plusieurs reprises sans qu'aucune mesure de protection ne soit mise en œuvre ? »
« Ces coupures, touchent directement la vie quotidienne des habitants, les activités économiques, mais aussi le fonctionnement de la mairie. C'est toute une commune qui se retrouve isolée. »

Dans l'attente du déploiement de la fibre optique, annoncé seulement pour fin 2026, la commune reste dépendante d'une infrastructure fragile et obsolète, exposant la population à une situation d'isolement numérique durable.

Face au silence persistant des autorités et de l'opérateur Orange, la commune de Les Fougerêts entend faire entendre la voix de ses habitants et alerter sur la nécessité d'une réponse rapide et coordonnée de l'État et des opérateurs.

« Nous ne demandons pas de privilèges, simplement l'égalité d'accès à un service public essentiel ».

Le conseil municipal demande donc que des mesures urgentes soient prises pour :

- sécuriser les portions de réseau les plus exposées ;
- accélérer le déploiement de la fibre notamment sur les secteurs les plus vulnérables ;
- instaurer un **mécanisme automatique de suspension ou de remboursement des abonnements** pour les usagers privés de service.

Le présent vœu est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.